

Séance du BAPE du 16 septembre 2014

Question (M. Fafard) : Objectifs recherchés par le comité consultatif sur les mines où différentes organisations ont été invitées à discuter de «... développement responsable et allègement réglementaire »

Réponse :

Le gouvernement du Québec préconise une gestion du développement minier caractérisée par la transparence et la collaboration, car il considère que cette approche constitue la condition de réussite de ce développement. En effet, les différentes parties concernées par le développement minier (population et ses représentants, industrie minière et secteurs associés, groupes sociaux, formation-recherche, gouvernement) ont leurs préoccupations propres, mais aussi des responsabilités spécifiques pour que l'activité minière se développe au Québec de façon responsable.

Par ce comité, le gouvernement du Québec veut améliorer le dialogue avec les parties prenantes du développement minier au Québec.

Dans cette perspective, et comme annoncé dans le budget 2014-2015, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a créé un comité consultatif, coordonné par la sous-ministre associée aux Mines, au sein duquel les représentants des parties concernées non seulement accueilleront les préoccupations respectives, mais les dépasseront pour tendre vers l'objectif de faire évoluer le développement minier au profit de tous.

En considérant les trois aspects du développement durable, ce comité consultatif sur les mines a comme mandat :

- de suivre la situation du développement minier au Québec et des besoins de la société à cet égard;
- d'échanger et de débattre des enjeux du développement minier et des intentions gouvernementales (projets de politiques, de programmes, de lois, de règlements, ...);
- de recommander des orientations à adopter.

Ce comité se réunira à quelques reprises annuellement. Une première rencontre a eu lieu le 16 septembre 2014 où des représentants de l'Association de l'exploration minière du Québec, de l'Association minière du Québec, de la Fédération québécoise des municipalités, de l'Union des municipalités du Québec, de la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine!, de l'Université Laval, de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et de l'Université McGill étaient présents.

En parallèle à ce comité, des comités techniques seront créés afin de travailler sur des sujets spécifiques.